



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA
Direction des Moyens Généraux

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°AO/Z02/DMG/02/2022

SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE
MONITEURS PROFESSIONNELS AU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION
BANCAIRE DE L'UMOA

MAI 2022

I. PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Introduction

La Commission Bancaire est un organe de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Elle a été créée dans le but de contribuer à assurer une surveillance uniforme et plus efficace de l'activité bancaire et une intégration de l'espace bancaire dans l'UMOA.

La Commission Bancaire a le pouvoir de :

- contrôler les établissements de crédit et les systèmes financiers décentralisés ;
- agréer et retirer l'agrément des établissements de crédit ;
- prendre les mesures administratives et les sanctions disciplinaires à l'encontre des établissements assujettis ou des dirigeants responsables ;
- prendre la décision de mise sous administration provisoire et de mise en liquidation des établissements de crédit.

La Commission Bancaire est présidée par le Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Son fonctionnement et son secrétariat sont assurés par la BCEAO. Le Secrétariat est dirigé par un Secrétaire Général nommé par le Gouverneur de la BCEAO. Le Siège de la Commission Bancaire de l'UMOA est situé au Boulevard Botreau Roussel (rue privée CRRAE-UMOA) dans la commune du Plateau à Abidjan en République de Côte d'Ivoire.

1.2. Objet

Le présent appel d'offres porte sur la sélection d'un prestataire offrant le meilleur rapport qualité/prix pour la fourniture et l'installation de moniteurs ainsi que les kits de montage associés pour le renforcement du système de vidéoconférence déployé dans une salle de réunion du Secrétariat Général de la Communication Bancaire de l'UMOA.

1.3. Allotissement

Le marché est composé d'un seul lot indivisible. Les soumissionnaires sont invités à soumettre une offre globale et forfaitaire.

1.4. Visite des lieux

Une visite de la salle de réunion sera organisée après le lancement de l'appel d'offres, le mercredi 25 mai 2022, à 10h00.

Les soumissionnaires pourraient, à l'occasion de la visite de la salle, poser toutes les questions qu'ils estiment pertinentes et utiles à l'établissement d'une offre.

1.5 - Présentation des soumissions

Les offres établies en deux (2) exemplaires dont un original et une (1) copie, devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant les mentions ci-après :

Au coin supérieur gauche :

« APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MONITEURS AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA »

Au centre :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR DES MOYENS GÉNÉRAUX - SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA – BOULEVARD BOTREAU ROUSSEL (RUE PRIVÉE CRRAE-UMOA) 01 BP 7125 ABIDJAN 01 – CÔTE D'IVOIRE

Chaque exemplaire des propositions sera présenté en trois (3) parties distinctes :

-
- présentation de la société ;
 - offre technique ;
 - offre financière.

Chaque partie devra être sous enveloppe fermée portant le titre de la partie. L'enveloppe extérieure ne devra pas porter l'adresse du soumissionnaire.

1.6 - Présentation de la société et/ou des sous-traitants

La présentation de la société comprendra :

- la description synoptique de la société (dénomination, siège social, forme juridique, capital social, représentant légal ou mandataire dûment habilité, expérience et domaine de spécialisation, etc.) ;
- les pièces administratives ci-après :
 - une copie du registre de commerce ou son équivalent ;
 - une copie de l'attestation de non-faillite datant de moins de six (6) mois à la date du dépôt des offres ;
 - une copie de l'attestation de régularité fiscale.

Par ailleurs, les soumissionnaires de la zone UEMOA devront fournir dans leurs offres, leurs coordonnées bancaires présentées comme suit :

- Code Banque ;
- Code guichet ;
- N° du compte ;
- Clé RIB ;
- IBAN.

En ce qui concerne les soumissionnaires de la zone hors UEMOA, ils sont tenus d'indiquer leurs coordonnées bancaires conformément aux standards en vigueur dans leurs pays d'origine mais respectant la codification bancaire internationale.

1.7 - Offre technique

L'offre technique comprendra notamment :

- les spécifications techniques et images en couleur des équipements proposés ;
 - les fiches techniques d'installation et de mise en service des équipements ;
 - les références techniques d'au moins trois (3) marchés similaires exécutés au cours des cinq (5) dernières années. Ces références devront être appuyées par des attestations de bonne fin d'exécution dûment signées par les maîtres d'ouvrages bénéficiaires ;
 - toute autre information technique jugée utile en vue d'assurer l'exécution optimale du marché.
-

1.8 - Offre financière

Le soumissionnaire devra, conformément au cadre de bordereau de prix joint à l'annexe 2, proposer une offre de prix en hors taxes et hors douane et comprenant tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison des articles dans les locaux du Siège de la Commission Bancaire de l'UMOA (transport, assurance, transit départ et arrivée, dépotage et déchargement inclus). Lesdits prix sont fermes et non révisables.

Sous peine de rejet, à la discrétion du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, chaque prestataire devra obligatoirement remplir et signer la lettre de soumission conformément au modèle à l'annexe 1.

1.9 - Date et lieu de dépôt des propositions

Les propositions devront être déposées physiquement au Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, le vendredi 03 juin 2022, à 16 heures TU au plus tard, délai de rigueur et portées l'adresse ci-dessous :

Monsieur le Directeur des Moyens Généraux
Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA
Boulevard Botreau ROUSSEL
Rue Privée CRRAE-UMOA
01 BP 7125 Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)

Les offres transmises par courrier électronique ne seront pas acceptées.

1.10 - Durée de validité des propositions

La durée de validité des propositions sera de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs propositions pendant toute cette durée.

1.11 - Langue de soumission

Les offres ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, seront rédigés en langue française. En conséquence, toute offre soumise dans une langue autre que le français sera considérée comme non recevable sans préjudice pour la Commission Bancaire de l'UMOA.

1.12 - Conformité

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité sans préjudice pour le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA (SGCB) se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, et d'annuler la procédure de consultation en rejetant toutes les propositions, à tout moment, avant la signature du contrat.

1.13 - Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA.

1.14 - Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ou tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

1.15 - Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues.

L'évaluation des offres s'effectuera sur la base de leur conformité au descriptif des prestations contenues dans le présent cahier des charges d'une part, et de l'analyse et de la comparaison des prix unitaires proposés, d'autre part.

Le montant de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à 100% des livrables requis pour ce marché. Les quantités peuvent faire l'objet d'une augmentation ou d'une diminution à hauteur de 30%, à la discrétion du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA.

1.16 - Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO à l'issue du processus d'attribution. A cet égard, tout candidat peut former un recours par écrit, adressé au Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la Commission Bancaire de l'UMOA est de dix (10) jours maximum.

Passé ce délai et sans une réponse du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, le recours doit être considéré comme rejeté.

Dans l'attente de l'issue d'un éventuel recours, une notification provisoire sera adressée au soumissionnaire pressenti.

1.17 – Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera la plus économiquement avantageuse, en termes de ratio qualité/coût.

1.18- Négociations

Avant la signature du contrat, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA pourrait engager des négociations avec le prestataire pressenti afin de parvenir à un accord sur tous les points. En cas d'échec de ses négociations, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA se réserve le droit d'inviter le prestataire classé deuxième à l'issue du processus d'évaluation technique et financière.

1.19 - Modalités de paiement

Le montant total du marché est réglé par virement bancaire après réception des articles commandés, attestée par un bordereau de livraison signé par les deux parties et sur présentation de la facture en trois (3) exemplaires originaux, accompagnée des pièces justificatives (bon de commande et bordereau de livraison).

1.20 - Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, et 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, et 7 de l'Accord d'établissement conclu le 10 octobre 1990 entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le Secrétariat Général de la Commission Bancaire bénéficie, dans le cadre du présent marché du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent sur le territoire ivoirien.

1.21 - Litiges et contestations - droit applicable

En cas d'attribution du marché, les parties s'efforceront de régler à l'amiable, tout différend né de son exécution ou de son interprétation.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à

l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), par un (1) arbitre nommé conformément à ce Règlement.

L'arbitrage a lieu à Abidjan, et se déroulera en langue française.

Le droit applicable au fond du litige sera le droit ivoirien.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

1.22 - Compléments d'informations

Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction des Moyens Généraux, par courriel au moins cinq (5) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : courrier.z02dmg@bceao.int.

Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA se réserve le droit de ne pas donner suite à toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai de clôture.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site internet de la BCEAO sans indication de leurs auteurs à l'adresse : www.bceao.int.

A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement ce site.

1.23 - Intention de soumission

Préalablement au dépôt des soumissions, les candidats intéressés sont priés de manifester leur intention par courrier électronique à l'adresse courrier.z02dmg@bceao.int.

DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

I. Objet :

Les six (6) moniteurs professionnels à acquérir (deux (2) de 86 pouces et quatre (4) de 75 pouces) et les kits de montage associés pour le renforcement du système de vidéoconférence déployé dans la salle de session du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA doivent être de marque SHARP et compatibles avec les systèmes Polycom de la BCEAO.

A cet égard, ils devront répondre aux caractéristiques minimales, ci-après :

1. Caractéristiques minimales des moniteurs

Spécifications techniques		Moniteur professionnel 86 pouces (2 moniteurs)	Moniteur professionnel 75 pouces (4 moniteurs)
Données du module d'affichage	Technologie du panneau	TFT LCD	TFT LCD
	Résolution native (Pixels)	3840 x 2160	3840 x 2160
	Taille diagonale (cm)	86 / 217	75/189
	Rapport d'aspect	16:9	16:9
	Technologie de rétro-éclairage	Edge LED	Edge LED
	Luminosité (cd/m2)	400	400
	Taux de contraste	1.200 : 1	1.200 : 1
	Couleurs d'affichage	1,06 Milliard	1,06 Milliard
	Temps de réponse (moy. gris à gris) ms	8	8
	Angle de vue (H/L)0 CR >10	178 / 178	178 / 178
Spécifications principales	Enceintes intégrées (W)	10W + 10W	10W + 10W
	Gestion de l'alimentation	oui	oui
	Couleur du boîtier	noir	noir
	Autre Structure	métallique	métallique

Alimentation électrique et environnement d'exploitation	Tension de fonctionnement (ACV) / Fréquence (Hz)	100-240 / 50-60	100-240 / 50-60
	Consommation énergétique (W) (Fonctionnement MAX)	330	255
	Consommation énergétique (W) (Veille)	0,50	0,50
	Température de fonctionnement (oC)	0 - 40	0 - 40
	Humidité (%)	20 - 80 RH	20 - 80 RH
Installation	Paysage	oui	oui
	Portrait	oui	oui
	Montage (VESA/Nombre de points/Espacement mm)	VESA / 4 / 600 x 400	VESA / 4 / 600 x 400
Connectivité (Audio/Vidéo) Entrée	HDMI	3	3
	VGA	1	1
	Entrée audio 3.5mm 1	1	1
	Autre HDMI 2.0 / HDCP 2.2 / CEC	1	1
Connectivité (Audio/Vidéo) Sortie	Audio RCA G-D	1	1
Connectivité (Données de Contrôle/Série)	Entrée RS232C	1	1
	Port réseau	1	1
	USB	1	1
Poids et mesures	Taille du biseau (G/D) mm	15 / 15	15/15
	Taille du biseau (H/B) mm	15 / 15	15/15
	Dimensions du produit (L/H/P) mm	1928 x 1099 x 76	1680 x 959 x 65,5
	Poids du produit sans le pied (Kg)	64	55

2. Spécifications techniques des supports pour les moniteurs

Un meuble sur pied, de capacité double écrans pouvant supporter deux (2) écrans de 86 pouces devra être fourni et installé dans la salle de session du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA.

A défaut, deux (2) meubles sur pied, pouvant supporter chacun un (1) écran de 86 pouces devront être fournis et installés au niveau de la salle de session du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Les quatre (4) moniteurs de 75 pouces seront fixés sur des supports muraux appropriés en remplacement de moniteurs de taille 60 pouces actuellement en service.

II. Spécifications techniques et fonctionnelles pour l'interconnexion des moniteurs :

Les moniteurs fournis devront être installés et intégrés au système de vidéoconférence de la salle de sorte qu'en mode vidéoconférence :

- les six (6) moniteurs puissent être allumés et éteints automatiquement depuis le système de vidéoconférence de la salle, soit par infra rouge, soit par Wake Up on Lan, soit par RS232 ;
- les moniteurs de taille 86 pouces devront diffuser une source **local+contenu** et une autre source **local+distant** ;
- les quatre (4) moniteurs de 75 pouces devront diffuser le **local+distant+contenu**, à défaut le distant+contenu.

En mode réunion, les six (6) moniteurs devront concomitamment diffuser le même contenu.

III. Support et garantie du constructeur :

- Garantie matérielle et fonctionnelle d'une (1) année ;
 - Support de maintenance d'une (1) année.
-

ANNEXE 1 : Formulaire de soumission

(indiquer le lieu et la date)

A l' attention de :

Monsieur le Directeur des Moyens Généraux
Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA
Boulevard Botreau ROUSSEL
Rue Privée CRRAE-UMOA
01 BP 7125 Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)

Objet : Appel d'offres pour la sélection d'un prestataire pour la fourniture et l'installation de moniteurs au Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Nous, soussignés (Nom, Prénoms et qualité) soumettons par la présente, une offre de prix relative à la sélection d'un prestataire pour la fourniture et l'installation de moniteurs au Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA pour un montant de (chiffres et lettres) FCFA HT/HD.

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation, au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire

ANNEXE 2 : Cadre de bordereau des prix en hors taxes et droits de douanes

N°	Description des articles	Quantité	Prix Unitaire	Prix total
1	Moniteur professionnel 86 pouces	2		
2	Moniteur professionnel 75 pouces	4		
3	Meuble sur pied de capacité double écrans de 86 pouces	1		
TOTAL				